



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral de la communication OFCOM
Division Médias
Rue de l'Avenir 44
2501 Biel/Bienne

Courriel : m@bakom.admin.ch

Fribourg, le 6 juillet 2023

2023-692

Nouvelles concessions pour les radios locales et les télévisions régionales

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 9 juin 2023 concernant l'octroi des nouvelles concessions RTV pour la période de 2025 à 2034. Les documents transmis dans ce cadre ont retenu toute notre attention.

Le Conseil d'Etat prend note du fait que des candidatures concurrentes ont été déposées pour les zones de desserte des télévisions régionales qui concernent le canton de Fribourg, à savoir Vaud-Fribourg, Biel/Bienne ainsi que Berne. Après avoir analysé attentivement les dossiers de candidature, il prend position comme suit dans le cadre de la procédure d'octroi en cours :

- > Zone de desserte Vaud-Fribourg : Le Conseil d'Etat soutient la candidature de Vaud Fribourg TV SA (La Télé). La Télé, bien ancrée dans le paysage fribourgeois, a une longue expérience du service public régional et des exigences spécifiques liées à la couverture d'une zone de desserte bicantonale. Il ressort par ailleurs des documents transmis que l'entreprise prévoit des ressources en personnel significativement plus importantes que l'offre concurrente de l'entreprise M Le Média, tant au niveau journalistique que technique. Le Conseil d'Etat estime donc qu'elle sera plus à même d'offrir une couverture dense et de qualité de l'actualité régionale. Les documents de candidature attestent par ailleurs d'une offre culturelle sous la forme d'une émission d'une à deux heures par jour, en grande partie consacrée à l'actualité culturelle avec des invités qui viennent présenter des événements régionaux. De plus, le programme comprend un calendrier des manifestations culturelles de la région de diffusion.
- > Zone de desserte Berne : Le Conseil d'Etat se prononce en faveur de la candidature de AZ Regionalfernsehen AG TeleBärn, qui tient compte à ses yeux de manière satisfaisante de la dimension pluricantonale de la zone de desserte. Il ressort par ailleurs des documents transmis par TeleBärn que son programme présente une riche offre culturelle.

- > Zone de desserte Biel/Bienne : Le Conseil d'Etat soutient la candidature de Tele Bilingue AG (TeleBilingue), en raison de la proximité culturelle et linguistique du district majoritairement germanophone du Lac avec la région de Bienne. Depuis sa création, Tele Bilingue est sensible à l'identité bilingue de la zone de desserte et dispose d'un ancrage fort dans la région de Bienne. Enfin, Tele Bilingue dispose d'un programme comprenant un calendrier des manifestations culturelles de la région de diffusion et de deux émissions sur le cinéma dans la semaine.

Vous remerciant de nous avoir associé à cette consultation, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Didier Castella, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Copie

—

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
à la Direction de la formation et des affaires culturelles, pour elle et le Service de la culture ;
à la Chancellerie d'Etat.